



Conseil d'Administration de l'Afpa – 7 juillet 2022

Message à l'attention des membres du Conseil d'administration

Le contexte économique et social oblige les organisations syndicales de l'AFPA à vous interpeller sur la question du pouvoir d'achat des salariés de l'UES AFPA. Ce d'autant que :

- La négociation sur la rémunération s'est ouverte sur la base d'un budget TRÈS insuffisant,
- Le gel des salaires sur plus de 10 ans a déjà causé des dégâts importants sur le pouvoir d'achat et sur les retraites à venir,
- Les conditions de travail et d'emploi n'ont cessé de se dégrader.

Réunies en intersyndicale, les organisations syndicales de l'AFPA ont mis en œuvre ou accompagné les actions suivantes :

- ⇒ **Une plateforme de revendications salariales** basée sur 4 points :
 - Une augmentation de 100 € de la Partie du Salaire Répartie Uniformément (PRU)
 - Une augmentation du point d'indice, bloqué depuis 22 ans.
 - Des augmentations forfaitaires de l'Appointement Individuel de Base du salaire.
 - Des primes d'expérience qui continuent d'évoluer au-delà de 15 ans d'ancienneté
- ⇒ Des déclarations lues dans tous les CSE et un communiqué commun transmis aux salariés.
- ⇒ **Des réunions d'information du personnel sur les sites Afpa.**
- ⇒ **Des mobilisations menées en concertation avec les salariés**, qui se sont traduites par :
 - Des rassemblements du personnel,
 - Des interventions de salariés dans les CSE,
 - Des mouvements de grève locaux
- ⇒ **Une pétition nationale**, qui a recueilli à ce jour plus de 3 300 signatures.

Les salariés vous demandent un soutien fort pour que soit amélioré de façon conséquente leur pouvoir d'achat, gravement et durablement attaqué, ainsi que présenté dans la déclaration intersyndicale lue en CSEC, à l'attention des dirigeants de l'Afpa, du Conseil d'Administration et des Tutelles.

L'équilibre économique, votre priorité, ne sera pas atteint sans l'engagement des salariés. Cet engagement a une valeur que les salariés vous demandent aujourd'hui de reconnaître.

Les salariés de l'AFPA ne comprendraient pas pourquoi, aujourd'hui, leurs salaires resteraient bloqués, alors que dans la majorité des entreprises et dans les fonctions publiques des revalorisations salariales sont en cours. Après des années d'efforts et d'adaptation, le travail, l'implication des salariés de l'AFPA et leur rôle de lien social ont été unanimement reconnus. Il serait grand temps que nos tutelles, le Conseil d'administration et la Direction Générale le prennent en compte par des augmentations significatives des salaires.